



Inspection du circuit du médicament pour le chef de département **Conseils pour la rédaction du plan quinquennal (PQ)**

1. Le PQ doit présenter votre vision. Posez-vous la question : *Où désirez-vous retrouver votre département de pharmacie dans 5 ans?*
2. Le PQ est constitué des activités à réaliser au sein de votre département de pharmacie pour atteindre les standards de pratique en intégrant les différents enjeux de votre milieu. Il doit présenter vos priorités et l'échéancier. Il n'est pas nécessaire de décrire chacune des étapes pour y arriver, mais toutes les activités importantes doivent être présentées.
3. Le PQ ne doit pas nécessairement aborder chaque élément du document préparatoire, mais il doit être élaboré en fonction de celui-ci. Il vous appartient de prioriser les éléments du document préparatoire que vous souhaitez inclure à votre PQ. Il peut être utile d'indiquer à quel(s) énoncé(s) du document fait référence chaque priorité présentée dans le PQ.
4. Le PQ doit vous être utile. En le rédigeant, pensez à ce que vous aimeriez présenter à votre direction et à votre équipe.
5. Les éléments déjà réalisés n'ont pas à apparaître au PQ, toutefois, ces éléments peuvent être mentionnés en note jointe au PQ.
6. Votre PQ sera en évolution constante. Contrairement au document préparatoire qui constituait une photo prise à un moment donné, le PQ doit être réévalué et peut être modifié selon les opportunités ou les changements en cours dans votre établissement.
7. Veuillez noter que le PQ sera déposé à la responsable de l'inspection professionnelle en même temps que le rapport de l'inspectrice.
8. Votre PQ doit être réaliste et réalisable, un suivi sera d'ailleurs fait annuellement.
9. Veuillez ne pas utiliser d'abréviation si possible. Sinon, veuillez les expliquer. S'il y a eu des modifications dans vos effectifs depuis la remise de votre document préparatoire et que le PQ en tient compte, svp, nous communiquer cette mise à jour des effectifs en note jointe au PQ.